



LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES
Association Loi 1901, reconnue d'intérêt général,
Agréée Jeunesse et sport
Affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)

Assemblée générale ordinaire

Samedi 16 novembre 2024 à 16 heures, Bourse du travail à Tarbes

ORDRE DU JOUR

- I.** Accueil et présentation du déroulement
- II.** Rapport d'activités
- III.** Rapport financier
- IV.** Rapport moral
- V.** Appel à candidatures pour les commissions et groupes
- VI.** Désignation des membres de la commission d'Appel
- VII.** Élection au Conseil d'administration
- VIII.** Questions diverses : la parole aux adhérents.

Votants présents : 125 - Pouvoirs : 68 - **Total des votants : 193.**

Majorité : 97. Calcul : (nombre de votants/2) +1, arrondi à l'inférieur si le nombre de votants est impair.

I – ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU DÉROULEMENT par Hervé LATAKOWSKI

À 16 h 12, Hervé LATAKOWSKI, président de l'association s'exprime ainsi :

Chères Amies et chers Amis, je suis très heureux de vous accueillir pour cette assemblée générale ordinaire qui sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire.

Merci à tous d'être venus nombreux.

Je déclare cette assemblée générale ordinaire 2024 ouverte.

Je tiens à remercier la ville de Tarbes qui met à notre disposition cette salle de façon gracieuse et qui nous permet de réaliser cette assemblée générale. Monsieur Alain ROS, conseiller municipal délégué à la vie associative représente Monsieur le Maire, retenu par d'autres obligations. À notre surprise, Monsieur le Maire nous fait quand même l'honneur de nous rendre visite quelques minutes accompagné de son directeur de cabinet, Monsieur Michel GARNIER.

Nous avons également parmi nous Madame Mélina ROTH, directrice du Parc national des Pyrénées, qui nous fait l'honneur d'être présente à l'occasion de l'ouverture de cette Assemblée générale.

Cette année encore, je pense que beaucoup d'entre nous regardent la montagne et le soleil qu'il fait dehors. Mais il faut aussi faire vivre notre association et nous sommes là pour ça.

Je tiens tout d'abord à nous excuser des désagréments dus aux problèmes qui surviennent sur le site depuis quelques jours. La résolution de ces problèmes est en cours. Nous sommes quotidiennement en contact avec la société qui gère notre site et qui travaille dessus. J'espère que la fin du tunnel est proche car les désagréments sont nombreux et importants.

Voici comment va se dérouler cette assemblée générale. Nous allons tout d'abord avoir la lecture de notre rapport d'activités, rédigé par notre secrétaire générale, Joëlle LE LAY. Ensuite, nous étudierons le rapport financier détaillé par notre trésorier, Philippe BANOS. Enfin, je vous présenterai le rapport moral de l'association.

Madame la directrice du Parc national des Pyrénées (PnP) exprime sa joie d'être présente parmi nous. Les Amis du Parc national des Pyrénées (APNP) sont un appui pour le PnP et sont présents dans les instances du Parc national. Elle nous en remercie et félicite cette collaboration productive. La longue histoire qui lie nos deux structures est un facteur de force qui doit perdurer et qui exprime tout son dynamisme particulièrement dans le domaine du programme de l'atlas de la biodiversité communale (ABC).

Les APNP sont aussi un relais du PnP par le biais du site internet de l'association, de Facebook ou des actions menées vers les adhérents ou le public dans les opérations de vulgarisation de tout ce qui peut toucher à la montagne.

Elle évoque la révision de la charte qui était basée sur un diagnostic de 2010. La nouvelle charte doit s'adapter aux nouveaux enjeux que sont le changement climatique, la question de l'eau, la pollution lumineuse et les nouvelles pratiques.

II – RAPPORT D'ACTIVITÉS présenté par Joëlle LE LAY, secrétaire générale

Ce rapport a été mis à la disposition des adhérent(e)s sur le site internet de l'association ainsi que dans les permanences à compter du vendredi 8 novembre 2024.

Il a pour objectif une présentation transversale des activités de l'association avec un focus sur les sorties cette année. Les rapports complets rédigés par les responsables des commissions, groupes et permanences figurent en annexe 1.

Le cœur des activités des Amis du Parc national des Pyrénées (APNP), ce sont les sorties, en quantité et très diverses, qui réjouissent les membres de l'association. Elles nécessitent, de leur élaboration à leur communication et leur réalisation, toute une chaîne d'actions des bénévoles dont la liste intégrale se trouve en annexe 2. Elles existent grâce à un cadre interne et avec des partenaires.

I - DES SORTIES ET SÉJOURS EN QUANTITÉ, TRÈS DIVERSES QUI RÉJOUISSENT LES ADHÉRENT(E)S

Les données ci-dessous se basent sur le réalisé et ont été collectées par Monique CASTELAIN de la commission Sorties-formation à partir des comptes rendus de sorties reçus et autres ingéniosités.

1 – Des sorties d'un jour et séjours en quantité

448 sorties d'un jour et 23 séjours de deux à douze jours soit 81 journées, pour un total de 529 journées offertes et réalisées qui représentent un dénivelé cumulé de 308 631 mètres, soit 583 mètres par jour.

Répartition par niveaux

Niveau 1 : 69 sorties, aucun séjour - Niveau 2 : 70 sorties, aucun séjour

Niveau 3 : 152 sorties, 8 séjours - Niveau 4 : 98 sorties, 12 séjours

Niveau 5 : 22 sorties, 3 séjours - Tous niveaux : 37 sorties, aucun séjour.

Répartition par destinations

Pyrénées-Atlantiques : 154 sorties, 2 séjours - Hautes-Pyrénées : 260 sorties, 3 séjours

Autres départements : 10 sorties, 6 séjours - Espagne : 24 sorties, 12 séjours.

2 – Des sorties très diverses

En se déplaçant avec les pieds, les mains, des skis ou des raquettes

337 journées de randonnées pédestres – 83 randonnées pédestres ou raquettes - 13 sorties escalade
9 en marche nordique ou afghane - 6 à ski.

Pour davantage de culture et de savoirs dans des domaines variés

21 sorties culture / patrimoine / pastoralisme / pyrénéisme

11 botanique, 3 faune, 7 géologie, 5 balisage

Un séjour spécial chez nos Amis du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises organisé par Serge MAS.

Pour le bien-être et la convivialité

5 randonnées sophrologie ou yoga - 18 conviviales.

Pour se former gratuitement

5 journées de formation sur le terrain : en technique de ski, raquettes, escalade

6 en salle : géologie, ateliers numériques, prévention et secours civiques - 7 mixtes en cartographie.

Avec un large esprit d'ouverture et d'adaptation

Des sorties ouvertes à des publics spécifiques : 148 aux déficient(e)s visuel(le)s, 105 aux mineurs et 12 à tout public dans le cadre de *En forme à Pau*.

La possibilité d'essayer avant d'adopter les APNP : 89 sorties découverte, plus 22 Pass'Randos en été.

La flexibilité du programme : 76 sorties ajoutées, 86 reportées et 14 avancées.

Une expérience avec de nouveaux lieux de rendez-vous à Pau.

3 – Des sorties qui réjouissent les membres de l'association

487 adhérent(e)s ont bénéficié de 6 656 journées-participant(e)s, encadrement inclus (total obtenu en additionnant le nombre de membres de l'association présents à chaque journée de sortie ou séjour).

Répartition géographique des membres

279 de Nouvelle Aquitaine, 203 d'Occitanie et 5 d'autres régions

130 nouvelles adhésions dont 89 de Nouvelle Aquitaine, 40 d'Occitanie et 1 d'une autre région

109 non-renouvellements dont 54 de Nouvelle Aquitaine, 53 d'Occitanie et 2 d'une autre région.

Répartition par genres et tranches d'âge

290 femmes soit 60 % et 197 hommes soit 40 %

Les moins de 60 ans représentent 20 % des membres : 26 moins de 50 ans - 71 de 50 à 59 ans

233 de 60 à 69 ans - 132 de 70 à 79 ans - 25 de 80 à 86 ans.

Répartition par origine de motivation

Sur 153 réponses à la question *Comment avez-vous connu l'association ?*, la répartition se fait de la manière suivante : 51 % par des connaissances (adhérent(e)s, ami(e)s, famille, collègues), 22 % par internet, 10,5 % par les forums, salons, foires, 10,5 % par la presse et 6 % autrement (Cité des Pyrénées, Parc national...).

II – RÉALISER ET FAIRE CONNAÎTRE LES SORTIES

1 – Élaborer les sorties

On compte **96 encadrant(e)s** cette année dont 53 hommes et 43 femmes, 52 des Pyrénées-Atlantiques et 44 des Hautes-Pyrénées. Ces 34 chefs et 22 cheffes de file, dont 27 des Pyrénées-Atlantiques et 29 des Hautes-Pyrénées, ces serre-files, 21 femmes et 19 hommes, dont 25 des Pyrénées-Atlantiques et 15 des Hautes-Pyrénées, **sont le maillon essentiel des sorties**.

Concevoir les sorties

Ces bénévoles parcourent les Pyrénées, approfondissent leurs savoirs, reconnaissent les itinéraires, évaluent les difficultés, saisissent les données sur le site internet. Ils se coordonnent pour organiser des regroupements dans certains cas avec la commission Festivités ou simplement conviviaux. Exemples : les grillades qui ont retrouvé cette année leur popularité un dimanche à Cabanac, les randos café et aussi les rencontres entre deux sorties moins formalisées ou la poule au pot tout aussi appréciées.

Mettre en œuvre les sorties

Ils adaptent leur projet à toutes les circonstances, aléas climatiques, routiers ou événementiels.

Ils accueillent, accompagnent, encouragent, partagent leurs savoirs, veillent à la sécurité des participant(e)s.

Les chef(fe)s de file ont assuré 70 sorties et 1 séjour sans serre-file, 1 long séjour avec 2 serre-files.

Ils ont encadré 4 914 participant(e)s en sortie d'un jour et 224 en séjour.

Favoriser la solidarité, la connaissance et le respect de la montagne

L'équipe des référents menée par Michelle ARRATEIG-BUGAT s'est retrouvée lors d'une randonnée de Didier DABBADIE en janvier, avec des adhérent(e)s dont des déficient(e)s visuel(le)s.

L'expérience sera renouvelée pour faire connaître l'activité.

Trois adhérent(e)s ont bénéficié de cet accompagnement lors de 21 sorties au total, tous niveaux de randonnée confondus et une personne dans le cadre de *En forme à Pau*.

Le groupe Environnement renaît sous la houlette d'Albert MALABIRADE et a commencé à travailler à de nouveaux projets. La connaissance et le respect de la montagne sont l'apanage d'individus passionnés. Les encadrant(e)s prouvent leur solidarité en remplaçant au pied levé un serre-file momentanément indisponible ou en participant à un événement organisé par l'un d'eux comme le Grand Raid des Pyrénées.

2 – Faire connaître leur existence et concrétiser les inscriptions

La commission Communication

Bernard CANUT-ROCAFORT et les autres membres de la commission choisissent les photos des deux programmes papier. Yves ÉMENT en réalise la maquette à partir de fichiers fournis par d'autres bénévoles qui relisent pour corrections éventuelles avant l'envoi à l'imprimerie.

La commission procède aux inscriptions et coordonne la participation aux forums de Pau et Tarbes, au Salon des seniors, à la Braderie des sports et des loisirs à Tarbes, à l'animation CapPyrénées dans la galerie marchande de Auchan à Pau.

Monique FARION a rédigé un article au sujet de l'activité Escalade à l'intention de la presse écrite qui a suscité de nombreuses demandes de renseignements. Elle a assuré aussi la promotion du Pass'Randos 2024 dans la presse écrite et sur les panneaux lumineux de Tarbes. Catherine LAURENS a participé à une émission sur France Bleu Béarn Bigorre.

Le groupe Gestion numérique

Ses piliers, Françoise DALIGAUX, Pierre MIR et Valérie RAVOIRE, œuvraient déjà largement dans le domaine de l'informatique et la communication, ils avaient besoin de renfort.

Créé à l'issue de l'assemblée générale 2023, le groupe a réalisé une sortie de cohésion en avril. Il compte douze membres dont les activités sont multiples.

La charge la plus importante est la gestion du site internet des APNP. Huit rendez-vous avec notre prestataire Happiness ont été nécessaires pour résoudre les dysfonctionnements, améliorer les services offerts aux membres de l'association, avec parfois des « marches arrière » dues à l'apparition d'un nouveau problème.

Les bénévoles du groupe ont mis en ligne 607 albums photos.

Autre source d'information et de rayonnement : 189 publications ont été réalisées sur la page Facebook.

La présence des APNP sur les réseaux sociaux est complétée depuis septembre 2024 par le lancement d'un compte Instagram créé par Benoît LALANNE et Patricia MARTIN.

L'équipe assure également :

- la saisie des inscriptions, notamment par Alain CLARACO en Hautes-Pyrénées, en soutien à notre secrétaire administrative
- le suivi et l'amélioration des équipements informatiques, ainsi que la formation de tout bénévole de l'association (deux ateliers numériques, soutiens ponctuels, élaboration de modes opératoires).

Les permanences

Les équipes de bénévoles accueillent, renseignent et conseillent le public en présentiel et au téléphone. Elles prennent les inscriptions papier et sont présentes sur toutes les manifestations coordonnées par la commission Communication comme les forums des associations à Tarbes et Pau.

À Tarbes, elles envoient toutes les semaines la liste des sorties à la presse écrite et aux radios locales de Tarbes et Pau. Elles fonctionnent en binôme pour être complémentaires. Elles tiennent un cahier de liaison qui permet d'assurer un suivi, de passer les informations entre celle du mardi et celle du vendredi, de comptabiliser les visiteurs : 220 personnes accueillies en 2023-2024.

À Pau, elles veillent à prévenir les personnes seules au point de rendez-vous choisi.

III – ASSURER UN CADRE ET AGIR AVEC DES PARTENAIRES

1 – Le cadre interne à l'association

Le Conseil d'administration

Ses membres se sont réunis quatre fois. Ils débattent sur de nombreux sujets et ont pris 27 décisions dont :
- 22 par vote en présentiel qui ont concerné principalement le rapport financier 2022-2023, le règlement intérieur et les statuts, ainsi que l'élection des membres du Bureau, le thème 2025, le tarif des Pass'Randos

- 5 consultations électroniques ont validé les comptes rendus de réunions et nommé un membre d'honneur.

Le Bureau restreint

Afin que l'association puisse continuer à fonctionner, les (vice)président(e)s, le trésorier et la secrétaire générale ont eu à gérer et palier de manière urgente et intense, pendant presque six mois, les manquements de secrétaires administratives dont les contrats ont cessé avec leur période d'essai. La nouvelle secrétaire recrutée en février donne entière satisfaction.

La commission Sorties-formation

Elle valide les sorties proposées par les chef(fe)s de file et les candidatures des encadrant(e)s. Elle est la courroie de transmission entre les encadrant(e)s, le Conseil d'administration et la commission Statuts-règlement intérieur, en proposant des modifications dans la réglementation interne des sorties et des expérimentations. Thierry COUMEL a aussi connu une surcharge de travail pour les raisons ci-dessus. Il effectue lui-même une partie très importante des missions de cette commission concernant toutes les modifications du programme après sa sortie. Michel HOURQUET a assuré l'immense tâche de vérifier les sorties saisies avant la validation des programmes.

La commission Statuts-règlement intérieur

Elle s'est réunie quatre fois pour opérer cette année un important travail d'actualisation :

- du règlement intérieur, validé par le Conseil d'administration : protection des données personnelles, cadrage des sorties découverte, création du groupe Gestion numérique, intégration de pratiques usuelles
- des statuts, qui sera soumis à l'Assemblée générale extraordinaire du 16 novembre 2024.

Pour les deux textes : suppression de dispositions obsolètes ou incohérentes, prise en compte du féminin. Plus d'informations dans le rapport complet en annexe 1.

2 – Les actions avec des partenaires

Le Parc national des Pyrénées

Les membres de la commission Relations avec le Parc national des Pyrénées étaient présents à la rencontre en janvier avec les représentants du Parc national. Chaque année elle permet de faire le point sur nos actions communes. Trois sorties sur le terrain accompagnées de gardes-moniteurs ont été organisées. L'association participe aux réunions du Conseil économique social et culturel dont elle est membre. À ce titre,

Didier DABBADIE et Janick CAZAUBON ont assisté à celles du comité de pilotage pour la reconstruction du refuge de Barroude. D'autres membres se sont rendus aux diverses inaugurations et conférences. Plus d'informations en annexe 1.

Le groupe Flore animé par Janick CAZAUBON effectue un travail remarquable dans le domaine des inventaires pour les Atlas de la biodiversité communale (ABC) initiés par le Parc national qui délimite les aires d'intervention. Un nouvel inventaire concernant trois communes du piémont ossalois se déroule en 2024 et 2025 avec un large partenariat. Le groupe Flore a effectué cinq sorties de mars à mai à Lys, Arudy et Sévignacq Meyracq, avec pour certaines le soutien d'un garde-moniteur du Parc ou d'une passionnée de l'Association botanique du bassin de l'Adour.

La sortie de juin ayant dû être annulée, Janick CAZAUBON s'est jointe à celle organisée par le Parc national, avec des gardes-moniteurs et stagiaires du Parc, ainsi que des personnes investies dans la science participative. Elle s'est également rendue à la remise de l'ABC de la commune de Ferrière auquel le groupe Flore avait participé en 2018, 2019 et 2020.

Par ailleurs le groupe a organisé quatre sorties d'initiation à la botanique pour tou(te)s les adhérent(e)s

La Fédération française de la randonnée pédestre (FFRandonnée)

Le groupe Balisage mené par Jean-Marie DELADERRIÈRE, avec ses sept autres baliseurs diplômés par la fédération et ses 21 autres membres, effectue le balisage et l'entretien de nombreux sentiers, le signalement des désordres et points noirs. Il promeut la sensibilisation des adhérent(e)s et chef(fe)s de file en organisant des sorties balisage ouvertes à tou(te)s les adhérent(e)s. Voir le détail dans le rapport complet en annexe 1.

La FFRandonnée l'a remercié pour cet important travail.

En résumé, 17 interventions auxquelles ont participé 20 fois des baliseurs APNP aidés 29 fois par des bénévoles APNP et avec cinq fois des baliseurs FFRandonnée non membres des APNP.

Annexes

Annexe 1 : les textes des activités des commissions, groupes et permanences sont rédigés par leurs responsables.

Commission Communication : Bernard CANUT-ROCAFORT

Commission Festivités : Élisabeth LABAT

Commission Relations avec le Parc national des Pyrénées : Didier DABBADIE

Commission Sorties-formation : Thierry COUMEL

Commission Statuts-règlement intérieur : Joëlle LE LAY

Groupe Balisage : Jean-Marie DELADERRIÈRE

Groupe Environnement : Albert MALABIRADE

Groupe Flore : Janick CAZAUBON

Groupe Référents : Michelle ARRATEIG-BUGAT

Permanence de Pau : Catherine LAURANS

Permanence de Tarbes : Chantal MENAUD.

Annexe 2 : Les acteurs bénévoles de l'association.

Elle rend hommage nominativement à toutes les personnes qui offrent aux autres adhérents un peu ou beaucoup de leur temps et de leurs compétences. N'hésitez pas à les rejoindre et à signaler les omissions.

Le président demande s'il y a des questions sur le rapport d'activités. Pas de question.

**Vote pour l'approbation du rapport d'activités :
Pour à l'unanimité**

III – RAPPORT FINANCIER présenté par Philippe BANOS, trésorier

Compte de résultat 2023-2024

Les recettes

Nous avons des recettes à hauteur de 24 368 euros contre 26 799 euros l'an passé soit moins 2 431 euros.

Les cotisations sont en hausse de 1 134€ du fait de plus d'adhérents (+38)

Par contre la ville de Pau ne nous a pas renouvelé la subvention d'où une baisse substantielle.

Les autres produits ont varié positivement.

Globalement le point positif est la progression des cotisations.

- Cotisations adhérents : 18 410 € (17 276)

- Subventions reçues : 400 € (2 950)

- Ventes des programmes : 1 350 € (1 124)

- Assurance Albingia : 1 616 € (1 608)

- Dons des adhérents : 1 001 € (877)

- Produits financiers : 924 € (488)

- Locations et divers : 20 € (200).

- Produits exceptionnels : 647 € (2 276)

Les dépenses

Le total des dépenses atteint 24 641 euros, contre 27 746 en 2022-2023, soit une baisse de 3 105 euros.

Les charges de fonctionnement sont restés stables, il n'y a pas de variations significatives.

La diminution du total des charges provient du coût des indemnités de rupture de notre secrétaire l'an passé. Cette charge n'existe plus cette année.

Par contre les amortissements sont en hausse de 1 166 euros, conséquence d'investissements l'an passé.

- Achat énergie, divers : 1 127 € (862)

- Matériel de montagne : 260 € (0)

- Fournitures de bureau, entretien : 580 € (619)

- Charges locatives : 2 583 € (2 498)

- Maintenance matériel informatique : 1 134 € (866 €)

- Services extérieurs, divers : 159 € (552)

- Formation : 360 € (320)
- Programmes flyers : 1 854 € (2001)
- Assurances : 1 696 € (1 741)
- Frais assemblée générale : 250 € (133)
- Repas réunions : 839 € (845)
- Timbres : 295 € (120)
- Télécom, internet : 1 399 € (1 255)
- Salaires nets : 7 370 € (7 319)
- Charges sociales : 3 169 € (4 460)
- Cotisations et divers : 400 € (512)
- Amortissements : 1 166 € (414)
- Charges exceptionnelles et antérieures : 0 € (3 229)

Le résultat

La différence entre les recettes et les dépenses nous donne le résultat. Au 31 août 2024 il est légèrement négatif à 273 euros, contre une perte de 947 euros en 2023. Il y a donc une légère amélioration.

Bilan comptable au 31 août 2024

Nous avons l'actif (biens possédés par l'association) et le passif(dettes de l'association),

Actif

Les principaux postes sont les immobilisations qui représentent 20 816 euros amorties à hauteur de 17 586 euros, il reste donc 3 230 euros à amortir. Nos avoirs bancaires s'élevaient à 33 783 euros soit une augmentation de 1 722€ par rapport à l'an passé.

- Immobilisations

Site internet : brut 7 369 €, amortissement 5 139, net : 2 230

Matériel de bureau : 5 080 €, amortissement 5 080, net 0

Matériel informatique 65 : 2 413 €, amortissement 1 871, net 542

Mobilier : 3 982 €, amortissement 3 982, net 0

Matériel de montagne : 1 972 €, amortissement 1514, net 458

- Créances

Charges payées d'avance 1 056 €

Crédit mutuel : 33 783 €

Caisse siège social : 111 €

Total actif : 55 766 €, amortissements 17 586 €, net 38 180 €.

Passif

Le passif est essentiellement constitué du fonds associatif et des réserves accumulées. Le reste soit 2 059 euros représente les dettes engagées au 31 août 2024 et payées en septembre 2024.

- Fonds associatif : 28 894 €

- Réserve actions culturelles : 5 500 €

- Réserve aide Crédit Mutuel : 2 000 €

- Dus aux fournisseurs : 2 059 €

Total Passif : 38 453 €.

Budget prévisionnel 2024-2025

Le budget est la prévision des recettes et dépenses estimées pour l'année en cours 2024-2025. Il a été élaboré en fonction des produits et coûts estimés sur 2024-2025, avec une hypothèse de 475 adhésions. Il s'équilibre à 24 700 euros de recettes et autant de dépenses.

Le président demande s'il y a des questions sur le rapport financier. Pas de questions.

**Vote pour l'approbation du rapport financier :
Pour à l'unanimité**

IV – RAPPORT MORAL présenté par Hervé LATKOWSKI, président

Chères Amies, chers Amis,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour un moment exceptionnel. En effet, il est exceptionnel car il n'existe qu'une fois chaque année. Il l'est d'autant plus que ce soir, nous avons aussi une assemblée générale extraordinaire. Celle-ci est obligatoire si nous voulons modifier nos statuts et c'est ce que j'ai demandé à la responsable de la commission Statuts-règlement intérieur, Joëlle LE LAY.

Cette soirée est aussi un moment exceptionnel car c'est un moment de partage. Ce n'est pas que le partage du buffet qui nous attend dont je parle mais surtout du partage des idées, du partage de la parole qui vous est donnée à cette occasion.

L'association est la nôtre, la vôtre. Nous en faisons ce que nous voulons en faire. Le Conseil d'administration est là pour mettre en œuvre, dans la mesure du possible bien sûr, vos idées.

Le Conseil d'administration est là aussi ce soir pour répondre ou tenter de répondre à vos interrogations sur tel ou tel sujet que vous pouvez soulever, répondre aussi aux questions que vous pourriez avoir à poser sur des problèmes en cours. L'assemblée générale ordinaire existe pour que vous participiez de façon active à votre association. J'espère que cette soirée sera riche et que les réponses apportées par le Conseil d'administration vous permettront de mieux comprendre les travaux faits pendant l'année écoulée.

Je tiens tout d'abord à partager avec vous ma satisfaction, ma joie d'avoir autour de moi des administrateurs qui s'activent, et pas qu'un peu. J'ai la chance d'avoir à mes côtés deux vice-présidents de choix. Françoise DALIGAUX suit en permanence le site et ceci de très près. Je ne sais pas ce que nous ferions sans son aide. Elle devance les problèmes et minimise leur impact sur les adhérents. Elle orne et sublime le site en trouvant des idées toujours nouvelles qui me rendent vraiment admiratif. Je n'ai ni ses idées ni les compétences pour les mettre en œuvre. Le deuxième vice-président, Albert MALABIRADE, est toujours là pour me conseiller lorsque le besoin est avéré. C'est très important le conseil quand il y a un ensemble de 500 personnes à gérer. Il ne faut pas s'emballer pour répondre à des questions qui souvent n'ont pas un caractère d'urgence ni d'importance cruciale. La réflexion est souvent nécessaire pour avoir l'attitude adéquate et prendre la meilleure décision pour l'association. J'apprécie donc parfaitement les échanges avec mes deux vice-présidents. Une troisième personne m'est indispensable, c'est Joëlle LE LAY. Elle est secrétaire générale depuis sept ans après avoir été secrétaire adjointe pendant six ans. Elle est au Conseil d'administration depuis 2011 et a la compétence particulière de savoir étudier un dossier, savoir l'écrire et le synthétiser. C'est une collaboratrice, une amie dont je ne me séparerai pour rien au monde. Je la remercie d'ailleurs de se présenter encore pour un nouveau mandat d'administratrice cette année. Ce que j'aime dans le travail et les échanges que nous avons presque quotidiennement avec ces personnes, c'est que nous nous connaissons très bien. Nous sommes parfaitement complémentaires et lorsqu'une difficulté survient, notre complicité est parfaite pour résoudre les problèmes qui ne manquent pas d'être là, parfois trop souvent en même temps. Mais nous avons en général les solutions et ce qui est important est que ce soit transparent pour les adhérents.

Je voulais mettre en avant ces trois personnes mais il y en a d'autres. Ce que j'apprécie dans ce Conseil d'administration, c'est que chacun y trouve sa place et fasse profiter l'association de ses compétences. Je pense en particulier à Thierry COUMEL qui n'est pas présent ce soir. La responsabilité des sorties et des formations est un gros morceau. La conception des programmes est quelque chose de très lourd mais le travail ne s'arrête pas là. Thierry doit gérer au quotidien les modifications de programme. Vous avez vu le nombre de sorties modifiées dans le rapport d'activités, vous pouvez donc mesurer le travail qu'effectue Thierry et ceci en permanence. Je précise que Thierry a une activité professionnelle. Cela prouve qu'il est possible d'allier les deux. Ce qui prouve également qu'il n'est pas une obligation d'être retraité pour entrer au Conseil d'administration.

Je pourrais ainsi parler de chaque administrateur car il n'y a pas dans le CA quelqu'un qui soit là et qui ne sache pas pourquoi, et surtout qui ne participe pas à la vie de l'association d'une manière ou d'une autre. C'est ainsi pour chaque chose qui se passe dans la vie courante de l'association, que ce soit pour la résolution de problèmes ou pour des activités plus concrètes.

La simple organisation de cette soirée à laquelle vous venez est l'œuvre d'une multitude de personnes. Il faut réserver ce lieu très en amont, en percevoir les clés et les rendre, installer les tables et chaises pour l'accueil, établir des listes, organiser les ateliers, demander les volontaires pour ces tâches, préparer l'amphi et le matériel de projection ainsi que les micros, s'assurer que tout fonctionne, organiser le buffet qui suit et

aller acheter ce qu'offre l'association, organiser les contributions des adhérents, enfin monter ces présentations, les rapports, faire le procès verbal des assemblées générales, les communiquer à la préfecture, etc, etc, etc. Il n'y a pas dans ces personnes que des administrateurs, il y a aussi de simples bénévoles qui offrent leurs services. Monsieur le Maire est chaque fois interloqué lorsqu'il voit le nombre de bénévoles que nous avons à l'association. Personnellement, je suis très satisfait de cela. Nous sommes une association qui tourne bien et cela se voit au travers des gestes des adhérents qui participent à sa vie. Je profite aussi de cette occasion pour remercier deux personnes pour leur action dans le rayonnement de l'association d'une façon particulière. Il s'agit de Françoise DALIGAUX par le biais de la gestion de notre page Facebook. Cette page a fait l'objet de 189 publications. Je vous engage à y aller car la diversité et la richesse de ce que vous y trouverez vous interpellera certainement.

L'autre personne est Benoît LALANNE qui a lancé notre compte Instagram. Il n'est pas encore connu mais il faut savoir vivre avec son époque et c'est un moyen de rayonner actuel sur lequel il faut être présent si nous en avons les moyens. Merci à vous deux.

Je remercie donc par ce discours tous ces bénévoles, plus de 120 personnes qui sont identifiées, d'autres qui sont dans l'ombre et je me permets de les applaudir car c'est une grande marque de satisfaction pour moi et l'expression de mon respect que je peux leur témoigner ce soir.

Dans mon rapport moral de l'an dernier, j'avais des préoccupations. Faisons le point.

Notre secrétaire. Nous avons eu deux secrétaires en période d'essai entre mai et décembre 2023. Il a fallu refaire une troisième recherche d'employée et nous avons trouvé notre secrétaire actuelle, Madame Martine SADOU, qui est maintenant embauchée en contrat à durée indéterminée sur le même nombre d'heures que sa prédécesseuse. Martine est très bien intégrée et sera parmi nous depuis maintenant un an en février. C'est la personne que nous attendions. La période de transition entre novembre et mars a été très compliquée. En effet, nous avons été un temps sans secrétaire et heureusement que cela n'a pas duré car si la gêne n'a, je l'espère, pas été trop présente pour vous, il faut que vous sachiez que d'une part Valérie, notre amie et ancienne secrétaire de l'association, s'est proposée pour nous aider en reprenant bénévolement du service, et d'autre part, un petit groupe composé de Françoise DALIGAUX, Joëlle LE LAY, Albert MALABIRADE et les LATKOWSKI ont monté une veille de la messagerie de l'association, veille qui continue depuis afin d'être le plus réactif possible. Il faut aussi souligner que Tina BANOS s'est proposée et est venue souvent après l'arrivée de Martine afin que Martine soit toujours accompagnée dans les premières semaines de son embauche.

Il fallait pérenniser cet emploi et nous avons enfin réussi. OUF ! C'était très très très compliqué mais je crois que nous nous en sommes bien sortis, encore une fois grâce à un travail d'équipe et à de la confiance.

Les finances. Nous sommes sur la bonne voie. Nous augmentons en nombre d'adhérents et j'aimerais bien que nous franchissions à nouveau les 500 adhérents cette année, même si nous avons prévu 475 adhérents pour notre budget prévisionnel. La préoccupation que j'ai, est cette année liée à la suppression de la subvention que nous apportait la ville de Pau. Je souhaite que le dossier monté cette année nous permette à nouveau d'avoir un soutien de cette ville. J'en profite pour remercier la ville de Tarbes pour l'appui qu'elle nous apporte et auquel nous sommes très sensibles. Je rappelle que le local dans lequel se trouve notre siège social à Tarbes nous est mis à disposition en ne payant que les fluides, l'électricité et l'eau, ce qui est déjà bien suffisant comme charge pour nous. Mais il faut avoir aussi à l'esprit que nous pourrions très bien ne pas avoir ce local, ou bien partager un local avec d'autres associations.

Le programme papier. Le programme 248 de décembre 2024 à mai 2025 a été assemblé et coordonné par la commission Communication, en particulier par Yves ÉMENT. Je remercie la commission Communication et Yves pour ce travail. Concernant le futur du programme papier, je rappelle que nous avons échangé sur ce sujet lors de l'assemblée générale ordinaire du 18 novembre 2023, et que le sujet n'a pas fait l'unanimité. Il avait donc été décidé d'y travailler en conseil d'administration. Cela a été le cas lors du CA du 20 novembre 2023 pendant lequel nous avons décidé de conserver le programme papier dans sa forme actuelle pour le programme 248 (décembre 2024 à mai 2025) et le programme 249 (juin à novembre 2025). Il a été décidé que pour réduire les coûts, ce programme serait à récupérer par les adhérents, qui le prennent, dans les permanences ou ici à l'assemblée générale et non envoyé par la poste. Le coût de l'envoi fait exploser le prix du programme. Nous continuerons à observer les ventes de ce programme papier qui, certes est une vitrine, mais qui monopolise un grand nombre de personnes et d'énergies. Je me permets de noter que cette année, moins de 100 personnes ont pris ce programme papier, 121 l'an dernier, 153 l'année d'avant.

Nous avons déjà parlé du **nombre d'adhérents** plus haut.

Les activités cohésion et les formations ont retrouvé de l'attrait et ce n'est plus aujourd'hui une préoccupation.

Faisons également le point sur les évolutions évoquées lors de l'assemblée générale ordinaire 2023.

Le site était une évolution en 2023. Rappelez-vous que nous avons rajeuni notre site avec une migration en mai. Ce nouveau site est plus attrayant, il fonctionne correctement et nous nous y sommes habitués. Je vois qu'il y en a qui sourient parce qu'en ce moment, précisément, le site est HS. Ceci est vrai. C'est factuel et d'ailleurs bien ennuyeux. Sachez que des gens s'emploient pour vous aider à vous inscrire malgré tout à des sorties le temps que le site soit de nouveau opérationnel. J'espère que cette panne va vite être réparée. Je constate que c'est la première fois que nous avons un incident de ce type et il nous permettra d'en tirer des enseignements sur les procédures de mode de travail en dégradé pour continuer à vivre alors que le site est HS. Il y a 15 ans, les inscriptions se faisaient en téléphonant à une permanence. Le permanent inscrivait la personne sur la sortie de son choix, puis à la veille de la sortie, la liste était photocopiée et envoyée au chef de file. Aujourd'hui, nous pouvons nous inscrire à tout moment à partir d'un ordinateur. Il faut accepter la possibilité d'un dysfonctionnement des moyens actuels que vous êtes par ailleurs bien heureux d'utiliser.

Le règlement intérieur a évolué depuis 2023. Chaque CA a travaillé sur le règlement intérieur. Le CA du 4 juin 2024 a voté à l'unanimité les modifications suivantes.

- l'ajout de l'agrément Jeunesse et sport dans l'en-tête
- l'autorité parentale (précisée), les données personnelles (conservées trois ans maximum)
- les candidatures, les pouvoirs donnés pour se faire représenter (précisions)
- la distinction entre les cinq commissions permanentes et la commission d'Appel
- la désignation des responsables des commissions et permanences (modalités)
- l'appellation de la réunion des encadrants en début de saison (réunion d'automne, non plus d'octobre)
- quelques détails sur les groupes et les réseaux sociaux.

Dans les règles applicables aux sorties :

- des paragraphes ont été scindés ou déplacés dans un but de clarté, notamment au sujet des équipements figurant à plusieurs endroits et des séjours pour lesquels le mot sorties était parfois utilisé.
- quelques précisions enfin sur l'encadrement.

Vous avez été informés de ces changements au moment où ils ont été réalisés car ils font partie des comptes rendus des CA et vous trouvez également sur le site les comptes rendus des réunions. Je rappelle que nous faisons même un compte rendu de la réunion des encadrants, compte rendu qui n'existait pas dans le passé. Je rappelle également qu'aujourd'hui, vous avez accès à un compte rendu de CA une semaine après la réunion. Il y a dix ans, le compte rendu était diffusé en général environ quatre mois après. Vous pouvez donc suivre quasiment en temps réel le travail des instances de l'association.

Le **passage de quatre à cinq niveaux** de sorties semble s'être bien passé et je pense que maintenant le rythme est pris. Je n'ai pas de retour négatif à ce sujet.

Je rappelle que les niveaux sont les mêmes pour les randonnées pédestres, les raquettes et le ski de randonnée

- niveau 1 : dénivelé maximum 300 m, distance maximum 12 km
- niveau 2 : dénivelé maximum 500 m, distance maximum 15 km
- niveau 3 : dénivelé maximum 800 m
- niveau 4 : dénivelé maximum 1 200 m
- niveau 5 : dénivelé supérieur à 1 200 m.

Les **ajouts de sorties et de séjours** sont aussi bien intégrés. Il suffit de voir le nombre de mouvements dans le programme pour s'en rendre compte. C'est une des raisons pour lesquelles le programme papier est obsolète avant même sa parution. Là où nous devons être vigilants, c'est que le programme élaboré doit rester le socle. Les sorties ajoutées ne doivent pas devenir la règle. Considérons quand même les chiffres donnés par Joëlle tout à l'heure, **76 sorties ajoutées**, 86 reportées et 14 avancées.

Les points de rendez-vous de Pau. Le CA du 20 novembre 2023 a voté à l'unanimité moins une abstention cinq points de rendez-vous à Pau :

- la place de Verdun
- le parking du Bernet, ou atelier du Neez à Jurançon, au sud
- le parking du Zénith, côté boulevard du Cami-Salié à Pau, au nord
- le parking de la mairie d'Idron, à l'est

- le parking de covoiturage, à côté de Jardil'Leclerc à Lescar, à l'ouest.

Ce sont surtout les chefs de file des Hautes-Pyrénées qui se sentent peut-être un peu moins concernés et qui n'ont pas encore pris l'habitude d'utiliser ces différentes possibilités.

Il suffit de saisir dans les sorties *Pas de passage à Verdun. Départ 8h00 du parking de la mairie d'Idron* et l'affaire est faite.

Je rappelle que cette décision du CA du 20 novembre 2023 est une expérimentation qui couvre les programmes 247 et 248. Une décision du CA suivra donc pour pérenniser éventuellement cette situation.

Avant de terminer ce rapport moral, je voudrai insister sur deux points.

Le premier est le **questionnaire du sport**. Vous vous interrogez certainement sur son utilité. Aujourd'hui, le certificat d'aptitude médical n'est plus obligatoire par la loi. Toutefois, nous avons la latitude de le demander si nous le souhaitons. C'est ce que nous faisons aux APNP car nous allons en montagne et les activités ne ressemblent pas forcément à des promenades dominicales sur les bords du Gave. Il y a la fatigue, l'altitude, l'éloignement des secours. Nous ne pouvons prendre le risque d'accepter des personnes qui adhèrent et qui pourraient avoir des pathologies à risque et réclamons ce certificat médical tous les trois ans. Le questionnaire du sport est une succession de questions qui vous oblige, si vous répondez par oui à l'une d'elles, à consulter un médecin avant d'avoir une activité qui pourrait vous mettre en danger. Ce questionnaire est confidentiel. Il n'est pas donné à l'association qui croit l'adhérent sur parole. À chaque renouvellement d'adhésion, vous devez donc avoir répondu à ce questionnaire.

Le deuxième point est **l'évolution de notre société**, des prix qui augmentent, des assurances qui demandent de plus en plus de garanties, des avantages qui se réduisent. Actuellement, nous sommes une association qui n'impose pas à ses adhérents de prendre une carte d'adhésion à une fédération. La loi nous permet cela, pour le moment. Ce ne sera peut-être pas le cas dans le futur, même si je ne le souhaite pas. La conséquence en serait une augmentation des cotisations.

Je terminerai en vous rappelant que les bénévoles de l'association vous ont offert au total près de 7 000 journées d'activités. Ce n'est pas rien. C'est un chiffre rond, facile à retenir. Un autre chiffre rond est celui des kilomètres parcourus par les bénévoles de l'association pour la faire tourner, reconnaissances, réunion, etc. Cela représente près de 100 000 km par an. C'est considérable et vous donne une idée de notre fonctionnement.

Chaque fois qu'un encadrant emmène un groupe en sortie, il applique cette phrase de Gaston REBUFFAT qui m'est très chère et qui est : *La montagne n'est belle que dans les yeux des personnes que l'on y amène.*

Votre plaisir est le carburant de nos encadrants. Ils méritent notre respect.

Continuons de faire vivre notre association de cette façon car nous avons encore de bons moments à passer entre Amis du Parc national des Pyrénées.

Je vous remercie pour votre attention.

Le président demande s'il y a des questions sur le rapport moral. Pas de question.

Vote pour l'approbation du rapport moral :

Pour : à l'unanimité

V – APPEL À CANDIDATURES POUR LES COMMISSIONS ET GROUPES présenté par Hervé LATKOWSKI

Le président a demandé aux bénévoles des commissions et groupes de signaler leur désir de s'en retirer ou y rester. Une pause est organisée afin que les adhérents puissent rencontrer dans l'amphithéâtre les membres de ces commissions et groupes, pour se renseigner ou se porter volontaires.

La composition des commissions et groupes sera validée par le Conseil d'administration le 18 novembre.

Rappel : Le président de l'association est membre de droit de toutes les commissions.

I – DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL présenté par Hervé LATKOWSKI

La commission d'Appel a été créée afin qu'un adhérent, qui aurait subi une sanction du Conseil d'administration, puisse avoir un recours. La commission d'Appel est décisionnaire, elle doit être composée d'un nombre impair et au minimum de trois membres, plus deux suppléants.

Se portent candidats : Jean-Marie DELADERRIÈRE, Monique FARION, Valérie RAVOIRE en tant que titulaires et Évelyne BERNAD, Didier DABBADIE comme suppléants.

**Vote pour la désignation des candidats comme membres de la commission d'appel :
Pour à l'unanimité**

VII – ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION présenté par Hervé LATKOWSKI

Le Conseil d'administration peut se composer de douze à dix-huit membres. Huit postes sont à pourvoir. Quatre candidats, déjà membres du Conseil d'administration, renouvellent leur volonté de s'engager : Janick CAZAUBON, Catherine LAURANS, Joëlle LE LAY et Chantal MENAUD. Cinq nouveaux se présentent : Sylviane FRAYSSE, Marc JANIN, Benoît LALANNE, Sylvie LASSERRE et Sophie NERBONNE. Hervé LATKOWSKI les invite à se présenter. La présentation de Sylvie LASSERRE et de Sophie NERBONNE, retenues par d'autres engagements antérieurs, est faite par la lecture d'un message adressé à l'association. Résultat du vote effectué à bulletin secret conformément aux statuts :

**Janick CAZAUBON, Sylviane FRAYSSE, Benoît LALANNE, Sylvie LASSERRE, Catherine LAURANS,
Joëlle LE LAY, Chantal MENAUD et Sophie NERBONNE
Sont proclamés élus au Conseil d'administration :**

VIII – LA PAROLE AUX ADHÉRENTS

Suites aux questions posées, les réponses apportées sont les suivantes :

- Lieux de rendez-vous : les chefs de file ne sont pas obligés d'utiliser les nouveaux lieux expérimentés. Nombre d'entre eux le font.
- Responsabilité : L'association n'organise pas le covoiturage. Si un conducteur prend un passager ailleurs que sur un point de rendez-vous précisé sur le programme, c'est sa propre assurance qui le couvre.
- Lieux de rassemblement : un encadrant peut ajouter un nouveau lieu de rassemblement en le demandant au groupe Gestion numérique.
- Kilométrage des randonnées : il est plafonné pour les niveaux 1 et 2. Pour les autres niveaux, il ne peut être un critère déterminant la difficulté et les chefs de file ne sont pas obligés de le mentionner.
- Réglementation concernant les équipements dans des zones de montagne en période hivernale : Elle a évolué. Il convient de se renseigner selon le type de véhicule et de pneus utilisés.
- L'association ne proposera pas au peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) les services des adhérents APNP pour faire des recherches de disparus comme parfois demandé sur les réseaux sociaux. Ce n'est pas son rôle, c'est l'affaire de professionnels.

CONCLUSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

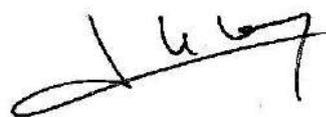
Hervé LATKOWSKI termine en remerciant à nouveau toutes celles et ceux qui s'investissent pour l'association. Il déclare l'assemblée générale 2024 close à 19 heures 15. L'assemblée générale extraordinaire suit immédiatement.

Le président



Hervé LATKOWSKI

La secrétaire générale



Joëlle LE LAY

Rapport d'activités 2023 - 2024

Annexe 1 - Les activités des commissions, groupes et permanences

COMMISSION COMMUNICATION

La commission Communication se réunit alternativement à Pau ou à Tarbes.

La COMCOM prend à sa charge la réalisation des deux programmes papier jusqu'à la récupération à l'imprimerie

Cette commission continue de choisir la photo de couverture des programmes.

En début d'année Monique FARION a rédigé un article au sujet de l'activité Escalade à l'intention de la presse écrite.

Avec des bénévoles de la permanence 65, les 9 et 10 septembre 2023 nous étions présents au forum des associations de Tarbes, le 16 septembre 2023 à celui de Pau.

Nous avons participé au salon des seniors de Tarbes du 5 au 7 avril 2024.

Le samedi 27 avril 2024 nous étions présents à Pau pour participer aux animations de la galerie marchande de Auchan.

Nous étions à Tarbes à la Braderie des sports et des loisirs du 3 au 5 mai 2024.

Nous avons fait la promotion du Pass'Randos 2024 dans la presse écrite et sur les panneaux lumineux de Tarbes.

Le 15 août Catherine LAURENS a participé à une heure d'émission sur France Bleu Béarn Bigorre.

Bernard CANUT-ROCAFORT
Responsable de la commission

COMMISSION FESTIVITÉS

Assemblée générale du 18 novembre 2023

La commission Festivités avait décoré et préparé le hall de la Bourse du Travail afin qu'après l'AG, un pot soit offert aux participants(es), les adhérents(es) ont largement contribué à la réussite de cette fin d'après-midi, en confectionnant divers plats salés et /ou pâtisserie.

Journée rando-grillades à Cabanac le dimanche 3 mars 2024

Pour la 1^{ère} fois, cette manifestation s'est tenue à Cabanac dont Reine FERNANDEZ a été maire pendant plusieurs années, les randonnées proposées par les chefs de file, ont pu se dérouler malgré une météo maussade.

Les conditions d'accès à la salle des fêtes ont permis de réunir environ 90 adhérents qui ont grandement apprécié ce moment de convivialité et de partage, ils en ont fait part aux différents membres de la commission pendant et à l'issue du repas.

Menu : Apéritif (kir, vin cuit, vin rouge et blanc) avec cacahuètes, olives, chips - Salade de pommes de terre, poivrons rouges et verts, oignons, olives vertes et noires, œufs durs – Grillades – Fromage - Crème anglaise et tourte – Café – Eau, vin rouge, blanc et rosé.

Les membres de la commission ont fait les courses et préparé la salade, portionné le fromage, réparti la crème dans des ramequins et coupé les tourtes.

Les « maîtres grilladins », Jean-Pierre JOLY et Didier LARRÉ, ont œuvré aux planchas pour la cuisson des saucisses, boudins, araignées et ventrèches.

Tous ces préparatifs ainsi que la décoration de la salle et des tables se sont passés dans une bonne humeur générale. Toute l'équipe festive était au rendez-vous.

Des chorales improvisées ont clôturé cette sympathique journée.

Le rangement et le nettoyage de la salle ont été effectués, en un temps record, par les membres de la commission et quelques adhérents.

Réunion de la commission

Le lundi 22 avril 2024 l'équipe festive s'est réunie à la permanence afin de réfléchir à d'autres festivités. Nous avons pensé proposer un repas pour le Nouvel An 2024-2025 mais le projet a été abandonné, le prix de la location d'une salle étant trop onéreux. L'équipe continue sa réflexion.

Élizabeth LABAT
Responsable de la commission
Chantal MENAUD

Représentante du Conseil d'administration dans la commission

COMMISSION RELATIONS AVEC LE PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

Participation aux événements en relation avec le Parc national des Pyrénées (PnP)

- Animation d'un atelier de création artistique destiné aux scolaires au festival de l'Image Nature de Cauterets le 29 septembre 2023.
- Inauguration de la Maison du Parc à Etsaut le 26 octobre 2023.
- Conférence-exposition *Ciel étoilé* à Cauterets le 4 décembre 2023.
- Réunion du comité de pilotage de reconstruction du refuge de Barroude le 17 juillet 2024 à Saint-Lary-Soulan : présentation du projet par le cabinet d'architecture SNOHETTA retenu à l'issue du concours. Un dossier de presse a été publié.

Réunion avec les représentants du PnP le 22 janvier 2024

Trois sorties sur le terrain accompagnées de gardes-moniteurs ont pu être organisées.

Conseil économique social et culturel (CESC) du PnP

- CESC le 23 janvier 2024 : examen des candidatures à l'attribution de la marque *Esprit Parc national*. Mise en œuvre de la charte de territoire : projet du troisième plan d'actions 2024-2028.
- Réponse à l'enquête *Acteurs* de l'agence TERITEO désignée par le PnP pour une évaluation de la mise en œuvre de la charte précédemment citée.

Points noirs signalés

- Deux signalements ont été effectués dans la zone cœur du Parc. Un signalement sera fait pour le franchissement de la cascade des Sarradets suite à l'absence de la chaîne précédemment installée car c'est un passage très fréquenté (refuge, Brèche de Roland...).
- La fiche points noirs est toujours disponible sur le site des APNP à la rubrique L'association-Comptes rendus-Commission Relations avec le Parc national.

Événements à venir en début de saison 2024-2025

- Cinq sorties hommage à Raymond RITTER le 11 septembre à Morlaas et Cauterets.
- 10e Festival de l'Image Nature de Cauterets avec animation d'un atelier de création artistique sur le thème *Le milieu minéral* les 26 et 27 septembre.
- Lâcher de bouquetins en vallée d'Aure le 2 octobre.
- Rencontre avec les Amis du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises à Accous du 2 au 4 octobre.

Didier DABBADIE
Responsable de la commission

COMMISSION SORTIES-FORMATION

Réunions

La commission s'est réunie deux fois pour étudier et valider les programmes n° 246 et n° 247. Elle s'est par ailleurs consultée 2 fois par mail durant cette période pour la validation des nouveaux encadrants.

Le responsable de cette commission a préparé, organisé et animé les réunions des encadrants qui ont été au nombre de deux durant lesquelles les nouveaux encadrants ont été présentés et les programmes ajustés.

Sorties

Le thème de l'année a été « les cascades ». Le nombre de sorties proposées a été sensiblement équivalent à l'année précédente bien qu'en légère baisse.

Le nombre de formations proposées aux adhérents cette année a été en baisse mais il est vrai qu'en 2022-2023 ce nombre était relativement important par rapport au nombre de chefs de file.

Quelques chiffres 2023-2024

Sorties proposées : 502

Sorties séjours : 28

Dont 64 de niveau 1, 81 de niveau 2, 167 de niveau 3, 137 de niveau 4, 37 de niveau 5 et 44 de tout niveau

Sorties formations : 29

Quelques chiffres 2022-2023

Sorties proposées : 560

Sorties séjours : 31

Sorties formations : 51

Thierry COUMEL
Responsable de la commission

COMMISSION STATUTS-RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le responsable de la commission Yves ÉMENT a démissionné le 21 octobre 2023 pour se consacrer à une autre mission. Joëlle LE LAY a assuré l'intérim jusqu'à sa désignation officielle par le Conseil d'administration (CA) le 20 novembre.

La commission a travaillé tout au long de la saison, trois fois en réunion le 7 septembre 2023 en plénière, le 25 avril 2024 en groupe de travail restreint, les 30 avril et 10 mai en plénière, ainsi que par échanges téléphoniques et de courriels fin octobre début novembre 2023 lorsqu'il a été nécessaire de rédiger rapidement certaines propositions de modification du règlement intérieur (RI).

À l'initiative du président souhaitant une actualisation complète du RI et des statuts, le CA du 5 février 2024 a permis de récolter les propositions de ses membres qui ont toutes été reprises dans le projet. Toutes les modifications du règlement intérieur soumises au CA par la commission SRI ont été adoptées, ainsi que celles des statuts qui sont proposées pour validation par l'Assemblée générale.

Règlement intérieur

Données personnelles -Validation par CA du 16-10-23

Les membres de la commission ont invité à leur réunion du 7 septembre Sophie NERBONNE adhérente aux Amis du Parc et cadre à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), ainsi que Françoise DALIGAUX qui nous l'a fait connaître en travaillant sur le règlement général sur la protection des données (RGPD). L'association a ainsi pu faire un grand pas vers la conformité concernant le registre des données détenues et leur durée de conservation.

Sorties découvertes -Validation par CA du 18-11-23

Suite à la décision du CA du 16 octobre de redéfinir les conditions d'inscription en sortie découverte, la commission Sorties-formation (CSF) a présenté, à l'issue de sa réunion du 6 novembre, des règles pour les cadrer. Les membres de la commission les ont formulé précisément selon les différents cas.

Création d'un nouveau groupe -Validation par CA du 18-11-23

Lors de la redéfinition des tâches des commissions et groupes par Hervé LATKOWSKI, Joëlle LE LAY avait suggéré de différencier les activités liées à l'informatique, le site internet et la page Facebook, reposant essentiellement sur Françoise DALIGAUX, des autres activités de communication, en créant un nouveau groupe. Cette-dernière a repris l'idée et proposé de constituer un groupe "Gestion numérique" avec des bénévoles ayant des compétences dans ce domaine qui nécessite des droits d'accès spécifiques. Ce nouveau groupe rattaché à la présidence a été ajouté à la liste au paragraphe VII du RI.

La féminisation des fonctions et autres noms -Validation par CA du 4-6-24

Les femmes représentent environ 60 % des membres de l'association, 62,5 % du CA et s'y investissent. Les temps changent et de nombreux organismes se mettent à la page. L'écriture dite inclusive, avec des points au sein des mots, posant des problèmes de lecture aux personnes atteintes de dyslexie, l'utilisation de termes neutres ou de parenthèses pour inclure le féminin a été préférée.

Ajout, suppression ou modification de certaines dispositions -Validation par CA du 4-6-24

Ceci afin que les règles soient plus simples, plus logiques ou correspondent à la réalité du fonctionnement de l'association. Exemples :

- Un pouvoir peut être donné sous forme de courriel.
- Le Pass'Randos est entré dans le RI et son orthographe alignée sur celle des outils de communication.
- Les coordonnées de la personne détenant l'autorité parentale ont été ajoutées aux formulaires d'inscription des mineurs, même si un mineur a le droit d'adhérer à une association.
- La procédure prévoyant que les responsables de commissions soient désignés par leurs membres chaque année était irréalisable. Ils ne peuvent matériellement pas se réunir entre l'assemblée générale et le CA suivant qui valide la composition des commissions. Dans les faits la désignation est consensuelle.
- La commission Sorties-formation peut tout à fait se réunir fin septembre plutôt qu'en octobre. Il est inopportun d'imposer un mois, le mot automne remplace octobre.
- Dans l'annexe règles applicables aux sorties, des paragraphes ont été déplacés pour plus de cohérence.

Modifications formelles -Validation à différentes dates

- Ajout d'un sommaire paginé pour repérer plus rapidement les articles
- Rectification d'intitulés d'organismes et de documents internes
- Ajout de l'agrément Jeunesse et sport dans l'en-tête des documents édités...

Propositions débattues et non retenues par la commission

- Modulation des niveaux de difficultés des randonnées en hiver : ce projet demande une réflexion plus approfondie sur ses modalités d'application.
- Restrictions de la présence d'un chien d'accompagnement : ces chiens sont très bien éduqués donc obéissants et ne participent qu'aux randonnées appropriées.
- Précision des modalités d'organisation des tirages au sort pour les séjours : cela ne paraît pas souhaitable. Elles sont adaptées au fur et à mesure des circonstances, des disponibilités humaines et matérielles pour les réaliser en toute transparence.

Modifications à étudier ultérieurement – Exemples :

- Les règles spécifiques à la CSF devraient faire l'objet de nouvelles propositions de la part de celle-ci. Par exemple, ses membres sont censés être élus chaque année pour un an, d'après le règlement intérieur. Ce n'est pas le cas et probablement pas souhaitable.
- Des précisions pourraient être ajoutées concernant le fonctionnement des groupes.

Statuts

La modification des statuts nécessite une assemblée générale extraordinaire.

La dernière date du 14 octobre 2017. Le projet du nouveau texte préparé par la commission, discuté puis validé par le CA a fait l'objet de travaux préparatoires avec sollicitation des membres du CA, des encadrant(e)s et de deux réunions de la commission SRI. Les comptes rendus ont été publiés sur site internet des APNP.

Les modifications proposées portent notamment sur la suppression de dispositions obsolètes, redondantes ou en contradiction avec d'autres, l'ajout de modalités de fonctionnement devenues habituelles et la restructuration du contenu de certains articles afin d'en faciliter la compréhension.

Les suppressions et nouveautés concernent principalement :

- l'assouplissement des modalités d'élection des membres du CA et de la commission d'Appel
- la dénomination et le rôle de la secrétaire générale
- la restructuration de l'article 13 – *Assemblée générale ordinaire* et la mise en cohérence de ses missions.
- des modifications formelles : prise en compte du féminin, ajout de titres aux deux premiers articles, respect des règles d'utilisation des majuscules en français et d'écriture des nombres.

Joëlle LE LAY
Responsable de la commission

GROUPE BALISAGE

Rattaché à la commission Sorties-formation

Missions du groupe balisage des APNP

Elles sont définies dans le règlement intérieur de l'association et sont de participer au nom des APNP :

- au balisage des sentiers de grande randonnée (GR), de grande randonnée transfrontalier (GRT), de grande randonnée de Pays (GRP) et de promenade et randonnée (PR) dans les Hautes-Pyrénées et les Pyrénées-Atlantiques sous la coordination de la Fédération française de la randonnée pédestre (FFRandonnée)
- à l'entretien de ces sentiers
- à la sensibilisation des adhérents et chefs de file au balisage des sentiers.

Groupe balisage APNP

Évolution

Au 31 août 2023, 29 adhérents dont 8 baliseurs APNP diplômés FFRandonnée

Au 31 août 2024, 29 adhérents dont 8 baliseurs APNP diplômés FFRandonnée

Dans le groupe balisage, deux intégrations et deux retraits

Pour faire partie du groupe balisage

Se signaler à Jean-Marie DELADERRIÈRE ou au secrétariat des APNP. Après mise à jour de la liste, celle-ci est répercutée aux baliseurs APNP/FFRandonnée. Quand l'un d'entre eux décide une opération de balisage, il informe les membres du groupe Balisage.

Sentiers affectés par la FFRandonnée à des baliseurs APNP

En général en binôme avec un autre baliseur FFRandonnée d'un autre club

- Jean-Pierre CANTEGREIL : GR105 – Vignec à Tramezaygues - GRT 34(transfrontalier) entre le GR10/Vignec et la frontière/Col du Port Vieux de la Gela)
- Thierry COUMEL : GR653 (PA) de la gare d'Urdos au col du Somport
- Jean-Marie DELADERRIÈRE : GRP Val d'Azun avec 2 secteurs : Argelès-Gazost à Gaillagos - Gaillagos à Arrens-Marsous
- Yves ÉMENT : GR78 (2 secteurs) – Depuis Lourdes (Camping du Loup) jusqu'à Bétharram – GRP Val d'Azun avec 1 secteur Pont de Miaous (Estaing) à Arboretum d'Arrens-Marsous.
- Martine et Antoine MONTESINOS : GR 653 (Hautes-Pyrénées) De Maubourguet jusqu'à la limite du 64 - GRP Val d'Azun de Arbéost au lac de Soum
- Didier RAMADE : Année sabbatique qui se poursuivra en 2024/205
- Florinda RIBAS : GR78 – Oloron à Aren.

Activités

Opérations classiques d'entretien du balisage (rafraîchissement de balises, ajouts de balises, mise en place de potelets), petits entretiens (déplacements de poteaux directionnels, sciage de branches), remise en état de sentier (marches, détournement de rus, assainissement...)

- GR 105 : tronçon Vignec/Tramezaygues - deux interventions (un baliseur APNP).
- GRT 34 : actuellement mis en sommeil par la FFR65, qui fait porter la priorité sur les sentiers transfrontaliers jusqu'au Port Marcadau et au Port Boucharo.
- GR 78 : Oloron à Aren - une intervention avec un baliseur APNP, un baliseur FFR64 et un bénévole APNP.
- GRP Val d'Azun – Argelès-Gazost à Arrens-Marsous - trois interventions : un baliseur APNP + un FFR65 - un baliseur APNP + cinq bénévoles APNP - deux baliseurs APNP + un baliseur FFR65.
- GRP Val d'Azun - Pont de Miaous (Estaing) vers Arrens-Marsous (Arboretum) - deux interventions : un baliseur APNP + deux bénévoles famille - un baliseur APNP + deux bénévoles famille.
- GR 78 – Lourdes à Bétharram : deux interventions balisage un baliseur APNP + deux bénévoles famille - un baliseur APNP + deux bénévoles famille - une intervention demandée par la FFR65 pour vérification nettoyage près de Saint-Pé par un baliseur APNP + deux bénévoles famille - une intervention : un baliseur APNP + deux bénévoles famille pour vérifier l'état du chemin le long du Gave de Pau après les dernières intempéries.
- GR 653 (Pyrénées-Atlantiques) - deux interventions : un baliseur APNP + un FFR64 – un baliseur APNP + un FFR64.
- GR 653 (Hautes-Pyrénées) - une intervention : deux baliseurs APNP + quatre bénévoles APNP.
- GRP Val d'Azun – Arbéost au lac de Soum - deux interventions : deux baliseurs APNP + quatre bénévoles APNP - deux baliseurs APNP + trois bénévoles APNP.

Signalements de désordres à la FFRandonnée 65 :

- GRP Val d'Azun – Secteurs Argelès-Gazost- Gaillagos – Arrens-Marsous : un passage très boueux, près de barbelés avec risque de glissade - un passage très escarpé - arbre en travers - lame directionnelle cassée.
- GRP Val d'Azun – Secteur Arbéost – Lac de Soum : nombreux arbres tombés, enlevés par le propriétaire par la suite - remise en état des marches près du plateau en chantier (zone très humide le chemin est boueux et détérioré, risque de glissade).
- Les gros travaux nécessitant des moyens mécaniques (tronçonneuse, débroussailleuse ..) sont organisés par la FFRandonnée.

En résumé, 17 interventions auxquelles ont participé 20 fois des baliseurs APNP aidés 29 fois par des bénévoles APNP, et avec cinq fois des baliseurs FFRandonnée non APNP.

Message aux adhérents et aux encadrants (Rappel)

- Au cours de vos sorties, si vous êtes témoins de désordres (chutes d'arbre, glissement de terrain, signalisation défectueuse, ordures), vous êtes invité(e)s à déclarer tout problème rencontré sur un sentier balisé (GR balisé « blanc et rouge », GRP balisé « jaune et rouge », PR balisé « jaune ») grâce à Suricate, sur le site <http://sentinelles.sportsdenature.fr/>. Pensez à prendre une photo et, si vous pouvez, les coordonnées GPS, sinon une carte au 1/25 000 permet de pointer exactement le lieu du désordre. Cela est aussi possible en chargeant l'appli Suricate sur votre smartphone. Les signalements sont transmis aux collectivités locales (Départements et agglos), aux FFRandonnée et aux directions Jeunesse et sport.
- En plus du signalement sur Suricate, pour les PR (promenade et randonnée), vous pouvez aussi signaler les désordres aux communes et de plus en plus aux communautés de communes qui sont en charge des sentiers PR.
- S'il s'agit d'un « Point noir » (signalétique, environnement, sentier) dans la zone cœur du Parc national ou en zone montagne de la zone d'adhésion, le signaler au Parc national (contact@pyrenees-parcnational.fr) en mettant copie aux APNP (contact@apnp.fr) qui transmettra à Jean-Marie DELADERRIÈRE, coordinateur " points noirs". Voir sur le site APNP, la fiche de signalement à la rubrique « L'association – Comptes rendus - Commission Relations avec le Parc national ».

Jean-Marie DELADERRIÈRE
Responsable du groupe

GROUPE ENVIRONNEMENT

Rattaché à la commission Relations avec le Parc national des Pyrénées

Le groupe environnement a tenté de se relancer en 2024. Il est de dimension modeste (cinq membres) et s'est réuni une seule fois, le 1^{er} mars.

Après avoir reprécisé le positionnement de ce groupe au sein de la commission Relations avec le Parc national des Pyrénées, quelques propositions d'actions concrètes ont été évoquées au sein du groupe.

En externe

- Amélioration de la propreté des chemins de randonnée

Certaines sorties pourraient être ainsi fléchées avec annonce « ramassage de déchets ».

Certains chefs de file ou serre files ont de leur propre initiative déjà pratiqué ce type de récupération de déchets. La fourniture d'équipements spécifiques (sacs, gants jetables, gel de désinfection...) reste à étudier au sein de l'association.

- Participation ciblée des APNP à des actions de type « montagne propre » en partenariat avec d'autres structures, sous réserve d'un accord du CA. Le Conservatoire des espaces naturels (CEN) pourrait constituer un premier partenaire en 2025 (restauration de tourbière au lac de Lourdes).

- Améliorer la communication et/ou l'information des adhérents sur des petites actions de préservation de la biodiversité.

En interne

- Faciliter le tri sélectif des déchets dans les locaux des permanences (amélioration permanente).

- Comme toute structure ou organisation, limiter notre impact collectif sur les ressources : consommation de papier, chauffage à Tarbes, covoiturage déjà largement développé.

Reste donc à mettre en œuvre certaines de ces actions en 2025 au sein de notre association, le groupe environnement reste ouvert et prêt à accueillir d'autres membres volontaires et d'autres idées.

Albert MALABIRADE
Responsable du groupe

GROUPE FLORE

Rattaché à la commission Relations avec le Parc national des Pyrénées

Réunions semestrielles

Le mardi 24 octobre 2023 le groupe Flore a tenu sa réunion d'automne afin de dresser le bilan de la saison écoulée puis de préparer un programme de sorties pour l'inventaire Atlas de la biodiversité communale (ABC) sur les communes de Lys, Arudy et Sévignacq-Meyracq.

Une seconde réunion de printemps a eu lieu le mardi 2 avril afin de présenter le programme de la saison 2024 : inventaire ABC, sorties d'initiation à la botanique.

Sorties ABC pour inventaire

En 2024 et 2025 les inventaires concernent trois communes du piémont ossalois : Lys, Arudy et Sévignacq Meyracq. Nous avons débuté la saison dès l'apparition des premières fleurs. Catherine PIERRARD de l'Association botanique du bassin de l'Adour (ABBA) nous a aidés grâce à sa connaissance des territoires communaux.

Cinq sorties d'inventaire ont été effectuées : mardi 12 mars et vendredi 3 mai à Lys, jeudi 28 mars à Arudy, mardi 9 avril et mercredi 29 mai à Sévignacq Meyracq.

Un garde du Parc national, Christophe ANDRÉ, a participé à la sortie du 29 mai.

Une deuxième sortie était prévue à Arudy le dimanche 2 juin. Suite à des problèmes d'organisation elle n'a pas eu lieu.

En revanche j'ai participé à une sortie d'inventaire sur cette commune le mardi 25 juin. Elle était organisée par le Parc national. J'y ai retrouvé des gardes-moniteurs et des stagiaires du Parc, ainsi que des personnes investies dans la science participative.

Projet : l'inventaire sur Arudy est désormais très complet. Nous poursuivrons en 2025, en complétant l'inventaire sur Lys et Sévignacq-Meyracq.

Sorties d'initiation à la botanique

Une sortie intitulée *Arbres d'automne* a été organisée le samedi 4 novembre 2023. Il y a eu des retours positifs. Une nouvelle sortie est d'ores et déjà prévue le samedi 2 novembre 2024.

En 2024, quatre sorties d'initiation ont pu être réalisées : samedi 23 mars *Circuit au Soum de Basta* (écourtée en raison du mauvais temps, samedi 20 avril *Tour du Lac de Gabas*, dimanche 16 Juin *Cabane de Tourmont et Col du Pourtalet*, mercredi 10 juillet *Soum de Grum* initialement prévue le mercredi 19 juin.

Remarque : une sortie au Moncaut prévue le 10 juillet a été déprogrammée en raison du terrain difficile.

Participation à des manifestations-Représentation des APNP et du groupe Flore

Samedi 27 avril : participation à une animation *Le Village des Pyrénées* sur la galerie commerciale d'Auchan à Bizanos avec un succès relatif.

Samedi 25 mai : je me suis rendue à la remise de l'ABC de la commune de Ferrière.

Le groupe Flore avait participé en 2018, 2019 et 2020 aux inventaires sur cette commune.

Remarque : une autre remise d'ABC a eu lieu le samedi 14 septembre 2024 à Guchan. trois membres du groupe Flore étaient présentes (moi comprise).

J'ai assisté avec Didier DABBADIE (commission Relations avec le Parc national des Pyrénées) à la réunion du Comité de pilotage qui s'est tenu à Saint-Lary le mercredi 17 juin. Il avait pour objet le projet de reconstruction du refuge de Barroude.

Vendredi 29 septembre 2023 : Participation aux ateliers pour les scolaires au 9^e f de l'Image Nature.

Remarque : j'ai participé dans les mêmes conditions aux animations du 10^e festival, les 26 et 27 septembre 2024.

Janick CAZAUBON
Responsable du groupe

GROUPE GESTION NUMÉRIQUE

Rattaché à la présidence

- Tenue de deux ateliers numériques au local de Tarbes (septembre 2023)
- Formation de deux gestionnaires pour la saisie des adhérent(e)s et des Pass'Randos
- Saisie des nouveaux adhérents ou mise à jour pour les renouvellements en soutien à notre secrétaire administrative
- Huit rendez-vous avec notre prestataire Happiness
- Sortie de cohésion le 13 avril 2024 avec les membres du groupe
- Mise à niveau du parc informatique de Tarbes
- Remplacement de la box de Tarbes, mise en place de câbles Ethernet plus longs et boîtiers CPL
- Ajustement de l'abonnement internet mensuel à Tarbes de 46,96 € à 29,99 €
- Remplacement ordinateur portable obsolète de la secrétaire générale
- Installation d'un double écran sur le poste de notre secrétaire administrative
- Mise en conformité de la position informatique des bénévoles de la permanence de Pau
- 607 albums-photos mis en ligne sur le site
- 189 publications Facebook
- Soutien ponctuel au bon usage informatique des bénévoles et des adhérents
- Lancement du compte Instagram (septembre 2024)
- Élaboration de modes opératoires pour les permanences (toujours en cours).

Françoise DALIGAUX
Responsable du groupe

GROUPE RÉFÉRENTS

Rattaché à la commission Sorties-formation

En 2023-2024 , l'inscription de trois adhérents déficients visuels (DV) a impliqué l'organisation des inscriptions et des sorties des adhérents :

- une équipe de référents bénévoles a été constituée
- la procédure d'inscription aux sorties ouvertes aux déficients visuels a été écrite.

Nous comptabilisons 21 sorties accompagnées, tous niveaux de randonnée confondus pour les trois adhérents.

Durant l'été à Pau, une personne a été accompagnée dans le cadre de *En forme à Pau* lors d'une sortie découverte.

L'équipe des référents s'est retrouvée en randonnée en janvier avec les adhérents DV dans les Hautes-Pyrénées. Une nouvelle sortie sera organisée pour faire connaître l'activité d'accompagnement des adhérents DV.

Un appel à bénévoles est lancé plus particulièrement dans les Hautes-Pyrénées.

Être référent DV ne demande pas de compétence particulière, si ce n'est d'avoir le niveau de la randonnée.

Être référent , c'est la volonté solidaire, être attentif et disponible.

Michelle ARRATEIG-BUGAT
Responsable du groupe

PERMANENCE DE PAU

Notre activité en cette année passée a été stable, pas de grand changement.

Quelques ennuis concernant l'informatique transmis à la commission adéquate, des soucis persistent ponctuellement.

De nouveaux permanents nous ont rejoints : Thérèse FONTAN, Christian OLIVIER, Michelle ARATEIG-BUGAT.

Annie POURTAU nous a quitté.

L'équipe de permanents se compose comme suit : Michelle ARATEIG-BUGAT, Christine BESOMBES, Anne-Marie DUCLOS, Thérèse FONTAN, Agnès et Philippe GRAMARD, Françoise GUIGUEN, Catherine LAURENS, Paule MERCIER, Christian OLIVIER, Jean-Michel PAILHE-BELAIR, Christine RASSAT et Anne-Marie SOUBIELLE.

Tous sont très présents et actifs, ambiance et coopération sont toujours d'actualité.

Catherine LAURANS
Responsable de la permanence

PERMANENCE DE TARBES

Les permanences se tiennent les mardis de 10 h à 12 h 30 et les vendredis de 16 h à 18 h 30, il y règne une ambiance sympathique et chaleureuse. À Tarbes, nous fonctionnons en binôme.

Nous tenons un « cahier de liaison » où nous notons ce qui se passe afin de faire le lien entre le mardi et le vendredi.

La permanence accueille tout au long de l'année les personnes intéressées par des randonnées en leur expliquant le fonctionnement de l'association et en proposant des « randos découverte ».

Entre le 1er septembre 2023 et le 31 août 2024, 220 visiteurs ont poussé notre porte.

Deux points forts :

- les Pass'Randos dès mi-mai
- les renouvellements et les nouvelles d'adhésions dès mi-août .

La permanence a participé au Forum des associations en septembre en lien avec la commission Communication.

Les infos hebdomadaires, dates et lieux de randonnées sont envoyées aux différents organismes de presse (journaux et radios), ce qui permet à l'association d'être présente dans les médias locaux.

L'équipe compte à ce jour dix personnes. Tous les bénévoles sont cités en annexe 2.

Pierre MIR complétait l'équipe par ses connaissances et compétences en informatique jusqu'en janvier 2024. Alain CLARACO a pris le relais.

Sylviane FRAYSSE observe le fonctionnement de la permanence avant d'y prendre une part active en 2025.

Chantal MENAUD
Responsable de la permanence

Rapport d'activités 2023 – 2024

Annexe 2 - Les acteurs bénévoles de l'association

Conseil d'administration (membres élus par l'assemblée générale annuelle)

Michelle ARRATEIG-BUGAT, Philippe BANOS, Bernard CANUT-ROCAFORT, Françoise CAVALIER, Janick CAZAUBON, Thierry COUMEL, Didier DABBADIE, Françoise DALIGAUX, Hervé LATKOWSKI, Pascale LATKOWSKI, Catherine LAURANS, Joëlle LE LAY, Albert MALABIRADE, Chantal MENAUD, Martine MONTESINOS, Christine RASSAT.

Bureau (membres élus par les administrateurs pour un an)

Président : Hervé LATKOWSKI

Vice-président(e)s : Françoise DALIGAUX et Albert MALABIRADE

Secrétaire générale : Joëlle LE LAY

Trésorier : Philippe BANOS

Responsable de la permanence de Pau : Catherine LAURANS

Responsable de la permanence de Tarbes : Chantal MENAUD.

Commission d'Appel (membres élus par l'Assemblée générale annuelle pour un an)

Tina BANOS, Jean-Marie DELADERRIÈRE, Monique FARION, Valérie RAVOIRE, Jean-Louis REY.

Le président de l'association est membre de droit de toutes les commissions suivantes.

La liste des membres de ces commissions est validée par le Conseil d'administration.

Dans les paragraphes qui suivent, le nom en gras signale le membre du Conseil d'administration (CA) qui représente la commission, le groupe ou la permanence en CA.

Lorsque le responsable n'est pas membre du CA, son nom est spécifié.

Commission Festivités – Responsable du groupe : Élisabeth LABAT

Christiane ALBERTELLI, Claudine ARNAUD, Sylvette BOURDET, Monique CASTELAIN, Malou COMPAGNON, Reine FERNANDEZ, Élisabeth LABAT, Mathilde LARRÉ, Hervé LATKOWSKI, Pascale LATKOWSKI ; **Chantal MENAUD**, Giselle PEYRETOU.

Commission Communication

Bernard CANUT-ROCAFORT, Yves ÉMENT, Monique FARION, Benoît LALANNE, Hervé LATKOWSKI, Catherine LAURANS, Patricia MARTIN, Annie POURTAU.

Commission Relations avec le Parc national des Pyrénées

Janick CAZAUBON, Jean-Loup CHERSTIEN du SOUCHET, **Didier DABBADIE**, Élisabeth LABAT, Gilbert LABAT, Hervé LATKOWSKI, Joëlle LE LAY, Albert MALABIRADE, Serge MAS, Alain PUJO, Jean-Louis REY.

Commission Sorties-formation (membres désignés par les encadrants)

Christiane ALBERTELLI, Élisabeth ARRIUS-PARDIES, Jean-Paul CAPIN, Monique CASTELAIN, **Thierry COUMEL**, Michel HOURQUET, Michel LARROUQUET, Hervé LATKOWSKI, Bernard LIONET, Lucienne MONGE, Antoine MONTESINOS, Martine MONTESINOS.

Commission Statuts-règlement intérieur

Roger BLANC, Jean-Marie DELADERRIÈRE, Hervé LATKOWSKI, **Joëlle LE LAY**, Albert MALABIRADE.

Groupe Balisage – Responsable du groupe : Jean-Marie DELADERRIÈRE

Coordonnateurs : Jean-Pierre CANTEGREIL, Thierry COUMEL, Jean-Marie DELADERRIÈRE, Yves ÉMENT, Antoine MONTESINOS, **Martine MONTESINOS**, Didier RAMADE, Florinda RIBAS.

Membres : Pascale AOURA, Michèle ARRATEIG BUGAT, Sylvette BOURDET, Julie CHIGIONI, Alain CLARACO, Bernadette CLARACO, Gérard CLODÉRÉE, Didier DABBADIE, Didier DALIGAUX, Jean-Luc DANDRÉ, Jean-Bernard DESSAUVE, Aline DUVICQ, Dominique DYÉ, Sylviane FRAYSSE, Daniel HAUDelayous, Jean-Yves HERVÉ, Marc JANIN, Jean-Pierre JOLY, Marie-Hélène JOLY, Lucienne MONGE, Serge NICOLAS, Colette RIDOU, Marie-Hélène VINCENOT, Jean-Paul ZANIBELLATO.

Groupe Environnement

Michelle ARRATEIG-BUGAT, Malou COMPAGNON, Francis DARRÉ, **Albert MALABIRADE**, Chantal MENAUD.

Groupe Flore

Claudine ARNAUD, Martine BERTIN, Patrick CHABASSIER, **Janick CAZAUBON**, Jean-Loup CRESTIEN du SOUCHAY, Élisabeth LABAT, Gilbert LABAT, Marie LATOUR, Marie-Hélène LEFÈVRE, Jean-Louis REY, Dominique ROSSIER, Philippe THÉRY, Jeannine TONNELIER, Michel VETTIER.

Groupe Gestion numérique

Josette BAGET, Alain CLARACO, Geneviève COLMACHE, **Françoise DALIGAUX**, Jean-Marie DELADERRIÈRE, Nicolas GRIMA, Muriel JORDA, Benoît LALANNE, Pascale LATKOWSKI, Patricia MARTIN, Pierre MIR, Valérie RAVOIRE.

Groupe Référents

Michelle ARRATEIG-BUGAT, Joëlle ADEGNON, Corinne ARNOULT, Anne-Marie BONNEAU, Marie-Claude CLARENN, Didier DABBADIE, Marielle DAVANT, Jean-Marie DELADERRIÈRE, Alexis DUFERMONT, Gilberte GENTILLET, Delphine HURTAULT, Jean-Pierre JOLY, Marie-Madeleine LAFFONT, Jean-Pierre LAGORS, Hervé LATKOWSKI, Marie-Catherine MALET, Serge MAS, Sandrine MUR, Violaine de NORDREST, Philippe SABALOT.

Permanence de Pau

Michelle ARRATEIG-BUGAT, Christine BESOMBES, Anne-Marie DUCLOS, Thérèse FONTAN, Agnès GRAMARD, Philippe GRAMARD, Françoise GUIGUEN, **Catherine LAURANS**, Christian OLIVIER, Jean-Michel PAILHÉ-BELAIR, Paule PRAT, Christine RASSAT, Anne-Marie SOUBIELLE.

Permanence de Tarbes

Sylvette BOURDET, Françoise CAVALIER, Malou COMPAGNON, Monique FARION, Marc JANIN, Pascale LATKOWSKI, Marie LATOUR, **Chantal MENAUD**, Chantal MENGELLE, Pierre MIR, Giselle PEYRETOU.

Encadrant(e)s

Chef(fe)s de file

Christiane ALBERTELLI, Yves ANSELIN, Élisabeth ARRIUS-PARDIES, Alain ASTUGUEVIEILLE, Philippe BANOS, Tina BANOS, Jean-Claude BARCOS, Marie-Josée BARCOS, Jean-Pierre CANTEGREIL, Bernard CANUT-ROCAFORT, Jean-Paul CAPIN, Monique CASTELAIN, Daniel CAVERO, Janick CAZAUBON, Nadine CLAVIÈRES, Malou COMPAGNON, Thierry COUMEL, Jean-Claude CRAMPE, Didier DABBADIE, Jean-Luc DANDRÉ, Albert DARRACQ, Jean-Marie DELADERRIÈRE, Philippe DESBONNET, Jean-Claude DUFFOURC, Reine FERNANDEZ, Sylviane FRAYSSE, Alfonso GOMEZ, Daniel HAUDELAYOUS, Joël HOULIER, Michel HOURQUET, Muriel JORDA, Élisabeth LABAT, Francine LAHORE, Corinne LAPORTE, Michel LARROUQUET, Hervé LATKOWSKI, Christian LAULHÈRE, Catherine LAURANS, Bernard LIONET, Claude LUCAS, Bernard MADEUX, Serge MAS, Lucienne MONGE, Antoine MONTESINOS, Martine MONTESINOS, Serge NICOLAS, Jean-Luc PASCAU, Annie POURTAU, Didier RAMADE, Josette RAUD, Florinda RIBAS, Laurent RIBAS, Bernard ROUSSEL, Monique SAUX, Françoise SAYOUS, Jean-Paul ZANIBELLATO.

Serre-files

Suzanne ANTHIAN SARBATX, Pascale AOURA, Étienne BARREIX, Maurice BÉCAAS, Anne-Marie BONNEAU, Sylvette BOURDET, Robert CAMBET, Annie CAPDEBARTHE, Marie CARQUET, Jean-Jacques CAZALA, Élisabeth CHAZEL, Marie-Claude CLARENN, Marie-Pascale CODOL, Francis DARRÉ, Marielle DAVANT, Joëlle DAVID, Edmond DIEUZEIDE, Maryse DUPOUY, Dominique DYÉ, Michel EYMARD, Monique FARION, Françoise GUIGUEN, Éric GUILLAUMEAU, Jean-Pierre JOLY, Michel LABAT, Jean-Luc LAFOURCADE, Louis LAPLACE, Marie-Christine LORMANT, Catherine MALET, Henri-Pierre MANCHOULAS, Dominique PALETOU, Valérie RAVOIRE, Colette RIDOU, Serge ROBITAILLE, José RUBIO, Geneviève SALIOU, Ghislaine SAVE, Josiane SCHLEXER, Éric SERGENT, Mustapha YAHIA.